



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026

SOMMAIRE DU BIR N°20 DU 9 février 2026

SECRETARIAT GENERAL DE L'ACADEMIE	2
ARRETE PORTANT NOMINATION DU JURY ACADEMIQUE INTERMEDIAIRE CHARGE DE L'EVALUATION DU STAGE DES PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC POUR LA SESSION 2026	2
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS	3
AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DES CONCOURS DECONCENTRES : PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE ET DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF – ACADEMIE DE LYON SESSION 2026.....	3
DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ	5
RECTORAT DE LYON – OFFRES D'EMPLOI SUR LE SITE REJOINDRE LES METIERS DE L'EDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE.....	5
COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE A L'ÉGARD DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION D'ÉTAT	6
DÉLÉGATION ACADEMIQUE À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE	7
MISSION PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DE L'OPÉRA DE SAINT-ETIENNE	7

SECRETARIAT GENERAL DE L'ACADEMIE

ARRETE PORTANT NOMINATION DU JURY ACADEMIQUE INTERMEDIAIRE CHARGE DE L'EVALUATION DU STAGE DES PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC POUR LA SESSION 2026

BIR n° 20 du 9 février 2026

Réf : SGA

Arrêté portant nomination du jury académique intermédiaire chargé de l'évaluation du stage des professeurs des écoles de l'enseignement public pour la session 2026 en annexe.

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DES CONCOURS DECONCENTRES : PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE ET DU RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF – ACADEMIE DE LYON SESSION 2026

BIR n° 20 du 9 février 2026

Réf : DEC6

I – CONCOURS OUVERTS

Filière administrative

- Concours externe et interne de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Concours externe et interne communs de recrutement de secrétaires administratifs de 1^{er} grade ou de classe normale
- Concours externe et interne communs de recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe
- Recrutement sans concours d'adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Filière sociale et santé

- Concours unique de recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Concours externe d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

II – MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les conditions d'inscription sont rappelées sur le site du ministère de l'éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs-sociaux-et-de-sante-7373>

Des informations sont également disponibles sur le site de l'académie de Lyon :

<https://www.ac-lyon.fr/concours-de-recrutement-126672>

L'inscription à un concours procède d'une démarche individuelle et personnelle.

Il est impératif que les candidats procèdent eux-mêmes à leur inscription afin d'éviter toute omission ou erreur d'enregistrement.

Aucune inscription effectuée hors délai ne pourra être prise en considération.

Les inscriptions sont ouvertes :

Du mardi 10 février 2026 à 12 heures au jeudi 12 mars 2026 à 12 heures

En se connectant et en créant un compte à l'adresse :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Les dates d'ouverture et de fermeture des inscriptions sont impératives. Le service est accessible tous les jours y compris le week-end. **Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour procéder à l'inscription afin d'éviter les risques d'encombrement du réseau.**

Les candidats en situation de handicap souhaitant bénéficier d'une mesure d'aménagement doivent impérativement l'indiquer au moment de leur inscription. Un délai supplémentaire après la clôture des inscriptions leur est laissé pour téléverser le justificatif médical d'un médecin agréé indiquant la nature du handicap et la mesure d'aménagement d'épreuve demandée.

A la fin de la saisie, l'inscription doit être validée et un numéro d'inscription définitif et personnel apparaît. Il est à noter soigneusement car il permet aux candidats d'accéder à leur inscription, d'en vérifier les données et de les rectifier si besoin.

Il est rappelé aux candidats de prêter attention aux dates limites de retour des pièces justificatives qui selon les concours et les pièces demandées peuvent varier.

III – ENVOI DES CONVOCATIONS AUX ÉPREUVES ÉCRITES

Les candidats qui n'auront pas reçu de convocation 8 jours avant la date de la première épreuve du ou des concours présenté(s) devront appeler le bureau des concours déconcentrés de la direction des examens et concours du Rectorat aux numéros suivants :

Concours de la filière administrative : 04.72.80.60.93 (concours Adjoint) / 60.75 (concours Secrétaire)

Concours de la filière santé : 04.72.80.60.75 (concours ASSAE) / 60.98 (concours infirmier)

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

RECTORAT DE LYON – OFFRES D’EMPLOI SUR LE SITE REJOINDRE LES METIERS DE L’EDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

BIR n° 20 du 9 février 2026

Réf : DPATSS

Vous retrouverez ci-dessous deux offres d’emploi publiées par le rectorat de Lyon sur le site internet Rejoindre les métiers de l’éducation, du sport et de la recherche :

- Secrétaire général – agent comptable Lycée du Parc (Lyon) (jusqu’au 05/03/26)

[Secrétaire général-Agent comptable \(H/F\) du Lycée du Parc \(Lyon - 69\)](#)

- Secrétaire général – agent comptable Lycée Chaplin (Décines-Charpieu) (jusqu’au 05/03/26)

[Secrétaire Général – Agent Comptable \(H/F\) au Lycée Polyvalent C. Chaplin \(69\)](#)

- Directeur/Directrice du recrutement

[Directeur/directrice du recrutement](#)

- Chef(fe) de bureau RH/Paie des personnels administratifs de catégorie C et B

[Chef\(fe\) du bureau RH / Paie - personnel administratif catégorie C et B](#)

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE A L'ÉGARD DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION D'ÉTAT

BIR n° 20 du 9 février 2026
Réf : DPATSS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires

Madame Anne Bisagni-Faure, rectrice de l'académie de Lyon, présidente
Monsieur Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon

Membres suppléants

Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines de l'académie de Lyon

Monsieur François Mullett, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain.

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Manuel Vidal A&I-UNSA	Monsieur Jean-François Tarrade A&I-UNSA
Madame Florence Boudour A&I-UNSA	Madame Sandrine Michelon A&I-UNSA

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

MISSION PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DE L'OPÉRA DE SAINT-ETIENNE

BIR n°20 du 9 février 2026
Réf : DAAC

La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle recherche un professeur relais auprès de l'Opéra de Saint-Etienne.

Profil :

Enseignant titulaire de leur poste dans un établissement public du 2nd degré dans l'académie de Lyon, doté d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 30 mars 2026** à :

Monsieur Mathieu Rasoli, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.

E-mail : daac@ac-lyon.fr

Les entretiens de recrutement auront lieu le **3 avril 2026** matin.